



DÉCOUVERTE DU GUICHET

Introduction à la gestion du portail agrégateur de services

**Vous venez de créer un portail citoyen pour votre collectivité ?
Bienvenue ! Voici quelques explications et conseils d'usage**



**Un portail citoyen
créé en quelques clics**



**Personnalisable
et prêt à l'emploi**



**Version gratuite
activable sur simple demande**

ATTENTION

**Ce document ne présente que les fonctionnalités accessibles dès la version gratuite.
Pour les autres fonctionnalités, consultez la documentation en ligne
ou contactez-nous.**

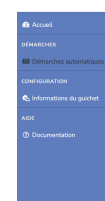
ÉTAPE PRÉALABLE : VOTRE INSCRIPTION



Vous vous inscrivez gratuitement sur
<https://www.mon servicemairie.fr/register>



Vous recevez un mail pour
confirmer votre d'adresse mail



En cliquant sur le lien reçu, vous êtes
redirigé vers le tableau de bord



ACTIVER LE GUICHET EN LIGNE

**DANS UN PREMIER TEMPS, LE GUICHET N'EST ACCESSIBLE QU'À PARTIR DE LA CONNEXION AU
TABLEAU DE BORD (Seules les personnes munies d'un compte mairie peuvent y accéder).**

**POUR ACTIVER VOTRE GUICHET ET LE RENDRE VISIBLE À VOS USAGERS, CONTACTEZ-NOUS.
NOUS VOUS L'ACTIVERONS GRATUITEMENT !**

SE CONNECTER AU TABLEAU DE BORD

Vous vous connectez au tableau de bord à partir du lien www.monservicemairie.fr/mgmt

Connexion

Adresse email

Mot de passe

 Se souvenir de moi

Connexion

[Vous avez oublié votre mot de passe ?](#)

BON À SAVOIR

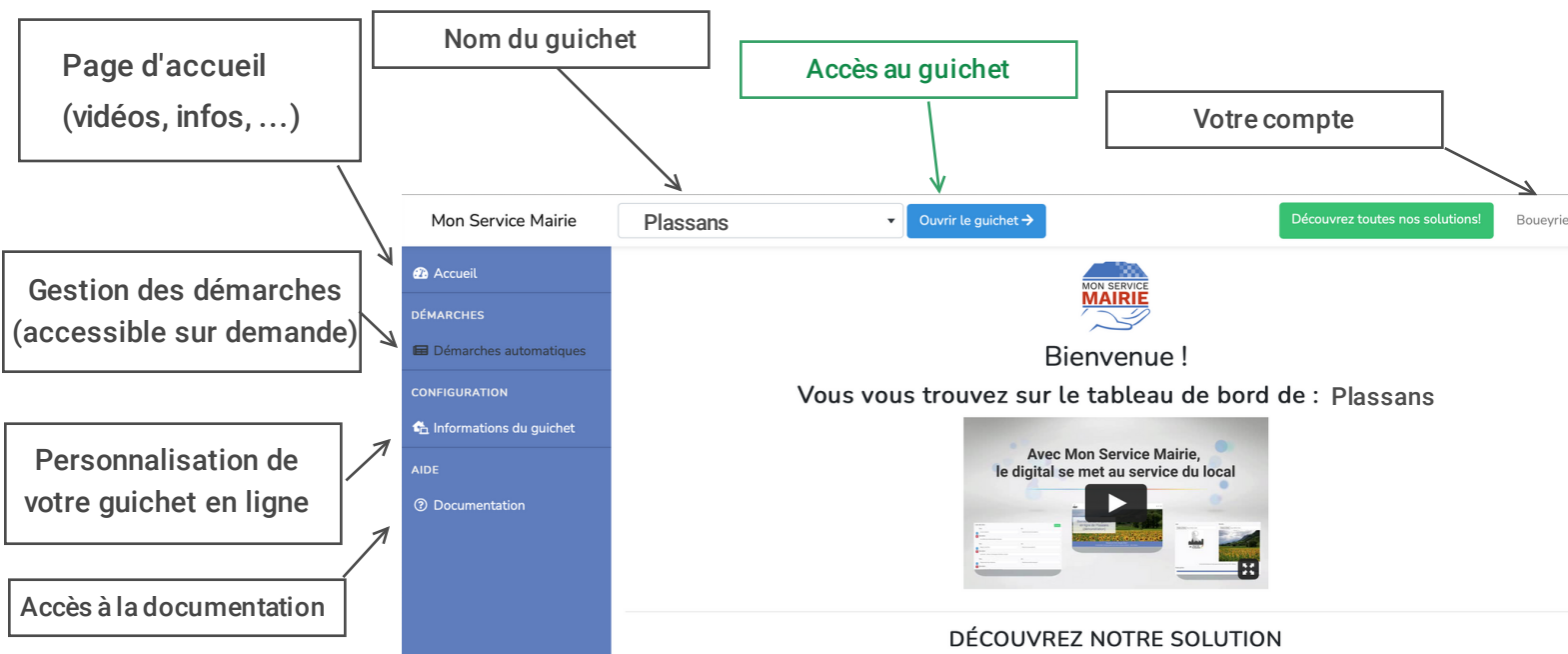
La version gratuite du guichet comprend près de 90 pages et des centaines de liens vers des services en ligne, informations utiles, etc.

BON À SAVOIR

De nombreuses fonctionnalités (modification des démarches, chatbot, formulaires en ligne avec processus de gestion intégré, ...) sont disponibles à la demande.

CONTENU DU TABLEAU DE BORD

Une fois connecté, vous arrivez sur le tableau de bord à partir duquel vous pouvez gérer et personnaliser votre guichet en ligne.

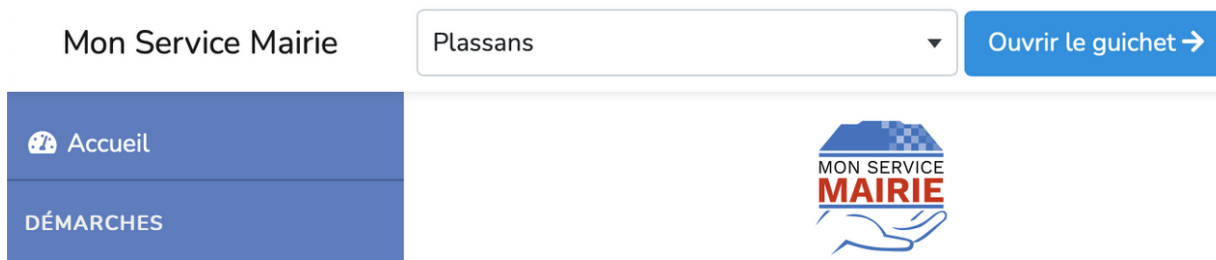


PREMIERS PAS DANS MON SERVICE MAIRIE

1. Découvrez votre guichet en ligne

Commencez par découvrir votre nouveau guichet en ligne.

Pour accéder à la vue usager, cliquez sur le bouton bleu "ouvrir le guichet", en haut de votre tableau de bord




2. Informations pratiques, aides, ...

La page d'accueil de votre tableau de bord contient de la documentation, des fiches pratiques en PDF, des vidéos, etc.



Bienvenue !
Vous vous trouvez sur le tableau de bord de : Plassans

Fiches pratiques
(document PDF)





[Premiers pas avec le guichet en ligne](#)
[Liste des démarches \(guichet gratuit\)](#)

DÉCOUVREZ NOTRE SOLUTION

Présentation du guichet
(ce que voient les usagers)

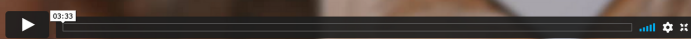


DOCUMENTATION AGENTS (MEMOS PDF)



Disponible sur la page d'accueil, la vidéo "Description - Le guichet en ligne" vous montre en quelques minutes le fonctionnement du guichet (vue usager)



3. Vérifiez / modifiez / ajoutez les données de votre collectivité



api.gouv.fr

Une partie des données de votre collectivité sont déjà présentes, grâce à notre connexion à une API du gouvernement (adresse de la mairie, téléphone, mail, heures d'ouverture, etc.)

Pour modifier les données déjà présentes / ajouter des informations de personnalisation, cliquez sur "Informations du guichet" dans le menu du tableau de bord.



3.1 "Informations du guichet" - personnaliser son guichet en ligne

La page "Informations du guichet" permet de personnaliser votre guichet en ligne (exemple : si vous modifiez le numéro de téléphone de la collectivité dans cette page, celui-ci sera modifié dans l'entièreté du guichet en ligne). Cette page est composée de 4 onglets :

- Informations générales
- Liens
- RGPD
- Thème

Informations du guichet

Informations générales

Liens

RGPD

Thème

Enregistrer

Afficher

Pour que vos changements soient effectifs, n'oubliez pas de cliquer sur le bouton "Enregistrer" !

Enregistrer

Afficher

Pour accéder au guichet (vue usager), cliquez sur le bouton "Afficher".



ONGLET INFORMATIONS GÉNÉRALES

Informations du guichet

Enregistrer

Afficher

Informations générales

Liens

RGPD

Thème

Statut :

Guichet activé / désactivé

Depuis un modèle de guichet :

Modèle de guichet gratuit

Nom de la collectivité : *

Plassans

Intitulé de la collectivité (ex : Mairie de Plassans, Ville de Plassans, etc.) : *

Ville de Plassans

Code d'identification de la collectivité (INSEE, ...) : *

13997

Adresse 1 :

39 rue du Général-de-Gaulle

Cet onglet vous permet d'ajouter / modifier / supprimer les informations textuelles concernant la collectivité

- Intitulé, adresse, téléphone, mail, ...
- Heures d'ouverture, flux RSS, ...
- Site internet, Facebook, twitter, ...
- Slogans de la page d'accueil, ...

ACTIVER / DÉACTIVER LE GUICHET

Cette option est grisée. Vous devez nous contacter pour activer ou désactiver le guichet (= le rendre visible par vos usagers).

RAPPEL IMPORTANT

Pour voir le résultat d'une modification dans le guichet, n'oubliez pas de cliquer au préalable sur le bouton "enregistrer" pour que le changement soit effectif !



ONGLET LIENS

Cet onglet vous permet de poser des liens utiles qui pointent vers des éléments extérieurs au guichet (les liens utiles s'affichent en bas des pages de votre guichet en ligne)

Informations générales | **Liens** | RGPD | Thème

Liste des liens Ajouter

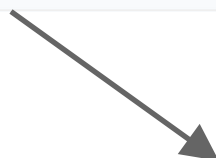
Titre :	<input type="text" value="service-public.fr"/>	Url :	<input type="text" value="https://www.service-public.fr"/>
Description :	<input type="text" value="site officiel de l'administration française"/>		

Titre :	<input type="text" value="Région Grand Est"/>	Url :	<input type="text" value="https://www.grandest.fr"/>
Description :	<input type="text" value="Grand Est : Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine"/>		

TITRE
Titre du lien

URL
Site ou page web du lien (www)

DESCRIPTION
Texte descriptif qui apparaît lors du survol d'un lien



Liens utiles

- service-public.fr
- Région Grand Est
- Département des Ardennes
- Tourisme & Loisirs

Changer l'ordre des liens

Maintenez le bouton bleu d'un lien enfoncé et déplacez le

Ajouter un lien

Cliquez sur le bouton "ajouter", en haut à droite de l'écran



ONGLET RGPD

Informations concernant le DPO et le responsable du traitement des données (Règlement général sur la protection des données)

Informations du guichet

Enregistrer Afficher

Informations générales Liens RGPD Thème

Votre DPO *

Le RGPD (ou GDPR) est le nouveau règlement européen sur la protection des données. Cette nouvelle réglementation européenne est entrée en vigueur le 25 mai 2018 et vise à renforcer les droits des personnes et à responsabiliser les acteurs traitant des données.

DPO Oui Non

Nom :

Email :

Téléphone :

Votre responsable du traitement des données *

Le responsable d'un traitement de données à caractère personnel est en principe la personne, l'autorité publique, la société ou l'organisme qui détermine les finalités et les moyens de ce fichier, qui décide de sa création. En pratique, il s'agit généralement de la personne morale (entreprise, collectivité, etc.) incarnée par son représentant légal (président, maire, etc.).

Resp. traitement des données Il s'agit de notre collectivité, incarnée par notre maire Nous avons un autre responsable de traitement des données

Le délégué à la protection des données (DPO) met en oeuvre la conformité au règlement européen sur la protection des données au sein de l'organisme qui l'a désigné.

Le responsable d'un traitement de données à caractère personnel est en principe la personne, l'autorité publique ou l'organisme qui détermine les finalités et les moyens de ce fichier, qui décide de sa création.

Pas encore de DPO ?

Un bouton vous permet de le mentionner.
(attention : Le DPO est une obligation légale, désignez-en un rapidement)

Quid du responsable du traitement des données ?

Il s'agit généralement de la personne morale (collectivité) incarnée par son représentant légal (président, maire, etc.)




ONGLET THÈME


Informations du guichet Enregistrer Afficher

Informations générales Liens RGPD Thème

Logo : Aucun fichier choisi



Bannière : Aucun fichier choisi



Formats autorisés (png pour le logo, jpg pour la bannière). Maximum 1920 X 1080 (px).

Couleur guichet :

Cet onglet vous permet de modifier les images et la charte graphique de votre guichet

(nous avons mis une image de fond et une couleur par défaut)



LOGO



BANNIÈRE
Image de fond



COULEUR DE THEME



VILLE DE PLASSANG




Format et taille des images

png pour le logo
jpg pour la bannière
Taille maximum
1920 X 1080 (pixel)

Choix de la couleur

Pour garder une bonne visibilité du texte, privilégiez une couleur sombre de votre charte graphique

Nous vous souhaitons une belle découverte du guichet de votre collectivité !
Contactez-nous pour activer votre guichet, découvrir nos autres fonctionnalités, etc.

Jway France

24, avenue de Blagny, 08110 Carignan
info@monservicemairie.fr - 07 49 37 69 45